



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Fort-de-France, le mardi 22 novembre 2016
N°26/FAA/EMIA/CENTOPS/J3MER/NP

COMMANDEMENT DE LA
ZONE MARITIME ANTILLES

Etat-major interarmées

Le contre-amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles

à

Destinataires « in fine »

OBJET : Avis aux navigateurs

Annuler l'avis aux navigateurs suivants :

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 010/15

MARTINIQUE – MADIANA (SCHOELCHER)

Signalons la suppression de l'avis aux navigateurs 010/15.
Cet avis a été repris au GAN 1646 par un avis carte 16 46 255.

Le contre-amiral Olivier Coupry
Commandant de la zone maritime Antilles,
Par délégation
Le capitaine de corvette Didier Masson
Chef du bureau Emploi mer

DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG ;
- DOUANES FDF ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PAP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- BaTRaL DUMONT D'URVILLE ;
- PCG VIOLETTE ;
- RPC MAITO ;
- PB LA CAPRICIEUSE ;
- PB LA GRACIEUSE ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM).

COPIES :

- EMIA Cellule Mer ;
- DIVISION AEM ;
- Archives.